



الاتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم – باتنة
LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA



لجنة الانضباط

Commission de Discipline

Procès-verbal

N° : 16 Séance du : 08 /02/2023

Rencontres Seniors

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BENAHMED Nouredine	Président
GUEBAB Djamel	Secrétaire
HAOUES Abdelouahab	Membre

Ordre du jour :

- Examen du courrier
 - Néant
- Traitement des affaires :
 - Match retard.
 - Match coupe de Wilaya.
- Divers.

Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (Seniors 2018) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Affaire N° :169

Rencontre U.S.DOUANES.BATNA // C.A.DOUAR-DIDD du : 07-02-2023

AVERTI(S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZELLAGUI SAMI	05J0293	USDB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 170

Rencontre : U.S.B.ICHEMOUL // C.A.S.T.EL-ABED du : 07-02-2023

JOUEUR(S) AVERTI (S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CHELIHI ZIAD	05J0518	CASTEL	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUHERAOUA MOUSSA	05J0515	CASTEL	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

DIVERS

- 1- **AUDITION** : Après audition du Président du club W.M.AIN-TOUTA, et suite aux commentaires négatifs via les réseaux sociaux (page Face-book), il ressort que le club W.M.AIN-TOUTA tombé coupable.

La Commission de Discipline : En application de l'article 126 des R.G de la F.A.F

- Une amende de vingt mille Dinars (20.000 DA) est infligée au club W.M.AIN-TOUTA.

02- après les commentaires négatifs via les réseaux sociaux (face-book) par le Joueur : BENSaad OUSSAMA LN° : 05J1115 du club C.R.B.TELKHEMPT.

La Commission de Discipline : En application de l'article 126 des R.G de la F.A.F

- Suspension de six (06) matchs fermes pour le joueur fautif : BENSaad OUSSAMA LN° : 05J1115 du club C.R.B.TELKHEMPT.
- Une amende de Dix mille Dinars (10.000 DA) est infligée au club C.R.B.TELKHEMPT.

La séance s'est levée à 18h00.

Le Président

N.BENAHMED

Le Secrétaire

D.GUEBAB

